



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN  
M.R.C. DU HAUT SAINT-LAURENT  
PROVINCE DE QUÉBEC

---

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par un projet de modification du règlement de régie interne et de permis et certificats 273;

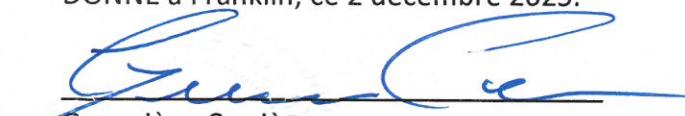
**AVIS PUBLIC** est donné par ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté lors de la séance du **1<sup>er</sup> décembre 2025**, le projet de règlement 273-6 modifiant le règlement de régie interne et de permis et certificats;

Une consultation publique aura lieu le **17 décembre 2025 à 19h00** au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé situé au 2555, rue du Parc. L'objet de cette consultation publique est de recueillir les commentaires et de répondre aux questions des personnes intéressées à l'égard du projet de règlement, lequel vise à définir l'hébergement touristique de plein air lié à une entreprise agricole par une entreprise agricole enregistrée.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 1670, route 202, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

DONNÉ à Franklin, ce 2 décembre 2025.

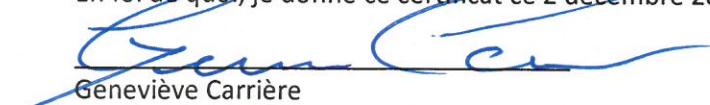
  
Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 décembre 2025.

  
Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière

---